

Identifier les signataires de la convention

- **L'enseignant référent**

Enseignant Referent

L'enseignant référent doit faire parti de l'équipe pédagogique de votre formation et vous suivra pendant toute la durée de votre stage. Il est le garant des stipulations pédagogiques décrites dans la convention de stage.

Pour le sélectionner, vous devez faire une recherche à l'aide de son nom ou de son prénom.

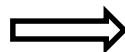
Recherchez l'enseignant référent pour ce stage

Nom

Prénom

Rechercher

Précédent



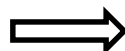
Détail de l'enseignant choisi :

Nom	Prénom	Département	Téléphone / Fax / Mail
	F		

Sélectionner et continuer >

< Rechercher un autre enseignant

S'il n'existe qu'une seule personne correspondante, vous pouvez la sélectionner



Plusieurs personnels correspondent à votre recherche :

(cliquez sur un élément pour le sélectionner)

Civilité	Nom	Prénom	Mail	Département

(1 of 3)

Précédent

S'il existe plusieurs personnes, vous devez la sélectionner en cliquant sur la ligne correspondant à votre choix

Identifier les signataires de la convention

- **Le tuteur professionnel**

Tuteur Professionnel

Il est le garant de l'accueil proposé par l'établissement d'accueil.

Il vous encadre et vous suit sur toutes les missions décrites dans la convention de stage.

Dans l'application, le tuteur professionnel est obligatoirement rattaché au service d'accueil qui a été saisi au préalable. Vous devez nécessairement indiquer un numéro de téléphone et un contact email.

Sélection du contact

Sélectionnez un service :

DIRECTION

Modifier les données du service choisi

Le service n'existe pas encore ? + Créez-le

Sélectionnez le contact :

Le contact n'existe pas encore ? + Créez-le

Annuler

Si un menu déroulant existe, vous devez le consulter avant de créer le contact de votre tuteur professionnel, si celui-ci n'existe pas sur l'application, vous devez le créer à l'aide du bouton « Créez-le ». Tant que la convention n'est pas validée, vous pouvez modifier ou supprimer ce contact grâce aux icônes « Modifier » ou « Supprimer ».



Identifier les signataires de la convention

Signataire

- **Le représentant légal de l'établissement d'accueil**

Il est le responsable légal de l'établissement d'accueil (généralement le directeur) et a habilitation à signer la convention de stage qui encadre votre arrivée dans sa structure.

Cette personne peut être différente du tuteur professionnel.

Si le signataire de votre convention appartient à un service différent du tuteur professionnel et que ce service n'est pas référencé dans la base, vous devez le créer. Pour cela cliquez sur l'icône « Créez-le » et indiquez le nom du service du signataire et si nécessaire l'adresse de ce service.

Si un menu déroulant existe, vous devez le consulter avant de créer le contact de votre tuteur professionnel. Si celui-ci n'existe pas sur l'application, vous devez le créer à l'aide du bouton « Créez-le ». Tant que la convention n'est pas validée, vous pouvez modifier ou supprimer ce contact grâce aux icônes « Modifier » ou « Supprimer ».

